FICHE DE DONNEES DE SECURITE (1907/2006/CE)

HYGIA MAINS BACTERICIDE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL	HYGIA MAINS BACTERICIDE
CODE FORMULE	1572
DESCRIPTION/EMPLOI	Détergent désinfectant pour les mains

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR	Christeyns France S.A.	WEBSITE	www.christeyns.com
ADRESSE	rue de la Maladrie 31 F-44120 VERTOU		
TEL	+33 (0)240 80 27 27		
FAX	+33 (0)240 03 09 73		

Email : health-security@christeyns.fr
-

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS)	01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY	+33 (0)3 83 32 36 36

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX	Selon 1999/45/CE - 2001/59/CE Préparation non classée. Peut causer une irritation en cas de contact avec les yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100222) Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	230-525-2	< 5 %	C	R22, R34
(100740) Cocoamidopropyl Betaïne	61789-40-0	263-058-0	< 5 %	Xi	R36, R52/53
(102015) Digluconate de chlorhexidine	18472-51-0		< 1 %	Xi, N	R41, R50

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
INGESTION	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.
TRAITEMENT	Avis aux médecins.
CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer à l'eau.
INHALATION	Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.
MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ	Aucun.
EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
MÉTHODE DE NETTOYAGE	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver abondamment à l'eau les résidus.
PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.

- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER
Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION	Donnée non disponible.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Pas de.
PROTECTION DES MAINS	Pas de.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX	Non exigé.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	Liquide.
ODEUR	parfumée.
COULEUR	incolore.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	environ 6,5 à l'état pur
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	environ 1 g/cm3 à 20°C
HYDROSOLUBILITÉ	Totale à 20°C

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Températures au-dessous de 0°C.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION	Non applicable.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Peut causer une irritation.
- INGESTION	Données non disponibles.

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	Poissons (Cl 50) : 1, mg/l /96 h (Chlorure de didécyldiméthylammonium).

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER	/
PHRASE(S) R	/ - /

REGLEMENT (CE) N°648/2004

INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS	Règlement (CE) N°648/2004
	< 5 %
	Agents de surface amphotères

	Agents de surface non ioniques
	_____
	Désinfectants
	Parfums
FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 %	BENZYL SALICYLATE, HEXYL CINNAMAL, LIMONENE.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE	24/07/2006
RÉVISION CHAPITRE(S) N°	2-3

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS	R22 - Nocif en cas d'ingestion
	R34 - Provoque des brûlures
	R36 - Irritant pour les yeux
	R38 - Irritant pour la peau
	R41 - Risque de lésions oculaires graves
	R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques